

Histoire

De Changy

(1907)

Histoire de Changy

Le gros et joli bourg de Changy est bien situé sur un coteau dont le versant regarde le sud, d'une population de 500 habitants ; formant la moitié de la population totale, à 20 kilomètres de Roanne, à 3 kilomètres de la Gare de La Pacaudière et à 4 kilomètres de celle-ci, le chef-lieu de Canton.

Sa situation au pied des montagnes de la Madeleine, faisant suite aux Monts du Forez, en rend le séjour agréable.

Il est traversé, du nord au sud, par la route nationale N°7 de Paris à Antibes ; du couchant au levant, par la route départementale n°47 de Châtel Montagne (Allier) à Melay (S. et L.) formant au centre du bourg quatre angles droits et un carrefour très dangereux.

Au-dessus du bourg se trouve l'aboutissement de la route de Changy au Ménard ; et les vastes et belles prairies, sillonnées et arrosées par la rivière bien boisée, sur toute son étendu et aussi empoissonnée, la Theissonne, qui prend sa source, dans les montagnes, au-dessus de St. Bon net des Quarts et va se jeter dans la Loire, près de Briennon.

Ces prairies sont fertilisées par les eaux et détritrus coulant du bourg ; ce qui fait l'importance de la Grande Prairie servant d'embouche à de nombreux bestiaux.

Il y a au centre du bourg une vaste et belle place de forme triangulaire, plantée d'arbres, et sur laquelle une croix, toute en fer, supportée par un piédestal tout massif, énorme, formée de deux gros blocs en granit du pays, porte la date de 1829.

Sur un des côtés sont les Grandes Halles servant de dépôt sous lesquelles se tient à Changy, un marché tous les mercredis, bien fréquenté.

C'est celui, du samedi, à la Pacaudière devenant très important qui avait anéanti celui de Changy, où il s'y vendait jusqu'à du blé et du chanvre.

Il faut bien dire que chacun peut se pourvoir dans la localité, où beaucoup ont chez eux de quoi se suffire ; c'était peut-être la cause principale de sa non-réussite.

Sa jolie Église date de 1865.

Elle possède de beaux vitraux dont elle est toute garnie ; une chaire à prêcher, des confessionnaux, des stables en bois sculptés ; des autels en marbre aussi sculptés, sa façade, a un grand portique également sculpté dont le sujet est la fuite de l'Égypte ; toute la partie extérieure de cette façade est faite en moellons granitiques du pays ; son gracieux clocher possède trois cloches nous donnant de jolis carillons ; toute la toiture est couverte en ardoises. Le clocher renferme l'horloge communale.

Il y a au devant de la façade, une deuxième petite place plantée de six beaux marronniers sous lesquels sont placés des bancs en pierre de Volvic, sur lesquels on peut jouir de leur ombrage.

Au milieu de cette place il y a une colonne supportant la statue de la Vierge, avec son entourage grillagé en fer, de forme octogonale.

Cette Église a été bâtie par souscriptions pour la plus grande partie, par un secours du Gouvernement et par un emprunt communal de 14 000 fr. éteint alors, elle a été achevée et embellie par des dons de particuliers dont on peut avoir les noms intérieurement. Elle est évaluée à plus de 150 000 fr. aussi c'est une de plus belles des environs.

Le Presbytère est presque adjacent, c'est un don de plus de 20 000 fr. fait par la Famille Petit-Picolière. Il date de 1884, bâti sur l'emplacement de l'ancien et où était le vieux cimetière, par côté de la vieille église dans le quartier dit de l'Hôpital.

À côté se trouve une maison bourgeoise portant le nom « La Prébende » habitée par M^{me} Ville, un peu plus loin est le cimetière contenant plusieurs caveaux de Famille, et peuplé de nombreux signes mortuaires.

Un peu plus loin, à la Chaise, on y voit une construction toute récente, d'un goût parfait, d'un style tout à fait moderne avec une grande terrasse d'où on a une vue splendide, forme un véritable panorama, prouve ainsi un bel agrément ; le

propriétaire M. Prévost y a installé, avec un goût correspondant, un joli petit musée qui complète, avec le jardin, la longue tonnelle, et le clos de vigne, le charme de cette coquette habitation.

Un peu plus haut, au nord du bourg on a la vue du joli petit château de M. Vérot construit en style également moderne.

Changy s'est grandement embelli depuis quelques années, par l'élargissement de ses voies de communications et ses constructions nouvelles bâties au style moderne.

Il existe une vieille maison sur la route nationale construite en maçonnerie, intercalées de pièces de bois avec une haute toiture pyramidale recouverte de tuiles plates anciens modèle.

Changy vient du verbe Changer parce qu'il a Changé de Place.

Il était situé autrefois sur la Grande Prairie au lieu appelé encore sur le plan cadastral « Les Places » et où il existe des vestiges de caves. On y a vu des maisons habitées, la dernière, par un nommé Touzet, qu'il a échangée avec le Marquis de Lévis, pour une autre habitation, qu'il lui a cédée au lieu dit du Crêt.

En outre le Chemin des Places, à partir du Pontillon à l'angle N. E. du parc jusqu'à la route de Changy à Ambierle, a été aussi échangée contre une vieille maison et un grand jardin où on a bâti la maison d'École des Garçons en 1857 ; ça a été une des premières bâties dans l'arrondissement de Roanne.

Depuis on y a construit attenant une deuxième classe en 1889 dans le jardin ; et au nord de ce jardin il a été construit en 1906 une maison d'École de Filles avec préau et deux classes distinctes, formant le tout un véritable Groupe scolaire à proximité de l'Église et sur le bord du chemin de Vivans par Arçon.

La Mairie est dans la maison d'École de Garçons ainsi que le violon ou prison.

Avant 1857 l'Instituteur était logé comme un locataire chez les Propriétaires louant leur maison pour y faire l'École de Garçons et de Filles (mixte). Un des premiers maîtres d'École connus a été M^{tr}e Lucien ; il a occupé le poste pendant 32 ans. Son successeur M^{tr}e Delorme après lui y est resté 25 ans (+ 32 = 57 ans). Le Premier était secrétaire de la Mairie sous M. Gontier qui a été maire pendant 33 ans.

Il séjournait le plus longtemps à Lyon ; l'adjoint, homme illettré le remplaçait ; alors le maître d'École était omnipotent comme quelques-uns un aujourd'hui. Il s'occupait plus de ses intérêts personnels que de sa classe. Aussi, ses élèves ne lui ont pas gardé bon souvenir. Il est resté qu'en même secrétaire après sa retraite en 1863, époque de la nomination de l'Instituteur Delorme jusqu'en 1869, lorsque la Mairie a été confiée à ce dernier.

À son arrivée à Changy il a remplacé la bible par le Petit Jean, le père Fargeau, l'Écolier français, le Tour de France et Francinet. Il a en outre introduit les ardoises, les cahiers de méthode, d'écriture, de calcul, et de dessin. Il a fallu augmenter le matériel de sa classe. Depuis 1863 jusqu'à 1870 il était seul avec 44 élèves, le 1^{er} jour de sa rentrée et jusqu'à 75 à 80 en hiver, 15 et 20 au cours d'adultes.

N'ayant pas de cartes géographiques et guère de ressources pour en obtenir, il a fait à fresque une mappemonde, une carte d'Europe, et sur papier une carte de France muette. C'est alors qu'il s'est servi du même système que son ancien instituteur en faisant mâcher du papier, par ses élèves, pour figurer les montagnes des Alpes et des Pyrénées. Il avait fallu se mettre à la besogne ayant été nommé à Changy pour empêcher l'Installation des Frères ; (ce sont toujours les subalternes qui en paient les conséquences). En effet dans cette commune il s'y trouvait 32 000 fr de dont, argent, pour les frères et une maison pour les loger, évalué à 14 000 fr.

À son arrivée, il y eut un refus d'installation, néanmoins il finit par rentrer à la Maison d'École d'où il n'est sorti que le 18^{bre} 1888, après 25 ans, époque de sa mise en retraite. Il a donc fallu qu'il soit convenablement acquitté de ses honorables fonctions, non sans avoir éprouvé les quelques petites misères qui y incombent.

Une preuve à l'appui, c'est qu'il a eu le bonheur d'éprouver cette heureuse satisfaction de voir ses anciens élèves lui serrer cordialement la main.

À la Mairie dans un registre des délibérations du Conseil Municipal, il se trouve écrit le procès verbal de Prestation de Serment à la République de 1793 et signé par les habitants de Changy, par le Curé et par le Maire d'alors.

Sur un autre registre est inscrit aussi l'organisation de la Garde Nationale en 1871 ainsi que la liste des fusils disponibles.

Dans la cour des Garçons il y a l'ancien bénitier de l'ancienne Église démolie, donné par l'entrepreneur à l'instituteur Delorme qui l'avait demandé pour servir de lavabo incassable pour les élèves de son école ~~d'alors~~. Ce baquet porte la date de 1621, incrustée dans le granit.

À Changy on a l'agrément de pouvoir faire par des chemins publics, et pendant la saison d'Été une longue et belle promenade tout autour du bourg, en partant par exemple de la croix du Duc, au nord du bourg ; sur la route de Paris ; et passant par le Chemin de la Chaise jusqu'à la Croix de Trève, de là passant par les rues vieilles jusqu'à la Margot et au chemin de la Planche de Pierre ; et, traversant la route de Roanne à un chemin au-dessous de la Croix des Petits-Champs, au sud du bourg ; de là en suivant la route d'Ambierle on traverse la Teyssonne sur un pont à proximité duquel i a été construit un beau et grand Lavoir Public (2^{me} don de la famille Petit Picolière). Un peu plus loin en bifurquant, à droite, on entre dans la Grande allée du Château de Changy, d'où on a la vue du passage des trains du Chemin de fer du P ; L. M.

Arrivé près des Jardins on passe sous un magnifique Pont bief tout en granit du pays et servant pour les piétons, les voitures, et le passage de la rivière. Le charme de sa structure attire les visiteurs.

On se trouve ensuite devant les Grands Moulins, devant l'huilerie et la scierie. On passe sous un deuxième pont du P. L. M. et de là jusqu'à celui sous lequel passent les trains du chemin de fer que l'on peut très bien voir du dessus.

Tout près est la croix de la Duchesse de Noailles, à l'ouest du bourg, orientant avec les trois autres pour ainsi dire, les quatre points Cardinaux et, de ce pont d'où l'on a la vue des bourgs de St Forgeux Lespinasse et St Germain Lespinasse, tout en cheminant, on arrive jusqu'à la place du bourg de Changy.

À proximité dudit bourg il existe le vieux château dit Château de Changy de formes modestes orné d'un perron avec ses épaisses murailles, placé sur un petit monticule, recouvrant d'immenses caves, il possède des meubles d'une grande valeur, une bibliothèque, une salle de billard et de bain, une ancienne glacière, de vastes bâtiments, des dépendances, de grands jardins, une serre chaude et deux tempérées, un beau cèdre. De superbes platanes gigantesques ornent l'entrée sur deux lignes.

Sur le perron on jouit d'une vue splendide. Ce château a été habité par la famille des Terray-Le Pelletier dont un des membres a subi le sort des nobles en 1793. Un rejeton féminin est devenu l'épouse du Marquis de Levis. Après avoir vendu le sien à Luny (S. et L.) il est venu habiter celui de sa femme, le trouvant plus agréable. Ils ont perdu un fils unique à l'âge de dix huit ans ; ils ont fait construire une jolie chapelle avec un caveau au fond de leur parc pour l'y déposer, et eux après.

Le Marquis de Levis étant décédé, sa veuve a donné son château, ses dépendances et la grande Forêt de Lespinasse à son neveu le Marquis de la Ferté qui l'a laissé à sa nièce la Duchesse de Noailles. Celle-ci l'a revendu le château meublé, les jardins, le parc, les prairies, les vignes, et les terres environnantes à M. Louvet fabricant de cotonne à Roanne. Il a fait placer un téléphone. Il l'a revendu à Mad^e Duvergier de Roanne.

Madame la Duchesse s'est réservée la forêt de Lespinasse et 14 domaines ou vigneronnages, elle tient encore dans un logement seyant de l'École de filles autrefois, deux religieuses pour l'entretien de sa Chapelle. Son oncle le Marquis de la Ferté avait fait construire, à côté, une école nouveau modèle avec son mobilier pour deux classes voulant continuer l'œuvre de la Maison de Levis. Laquelle a tenu à ses frais plus de 50 ans 2 religieuses pour faire l'école des filles à Changy. Depuis sa fermeture elle est utilisée comme curage.

Au milieu des Prairies il y a un joli et haut colombier, en forme de tour, en pierres blanches, recouvert d'un dôme en fine (?) logeant de nombreux pigeons.

Changy le bourg est divisé en trois quartiers adjacents : La Grande Rue, l'Hôpital et la Place.

Il était chef-lieu de canton avant que La Pacaudière eut acquis son importance actuelle. Un huissier royal et un notaire y ont habités. De toute son administration comme Canton il n'est resté que le notaire possédant une bonne clientèle par suite des anciennes études du temps passé.

Au village de la Varenne sur le chemin de ~~la varenne~~ Charlieu était la Justice de Paix dépendant du Tribunal de la ville de Charlieu, comme l'attestent certains vieux papiers. La salle d'audience avec le crucifix incrusté dans la muraille se voit encore, placé entre l'image à fresque du soleil et de la Lune.

La paroisse d'Arçon se limitait au bourg de Changy par la ruelle de la Maison Matray et Gloppe et le chemin d'Arçon. Au-dessus des Grands Moulins de Changy il y a des magnifiques Gorges très pittoresques sur les rives de la Teyssonne jusqu'à St Bonnet-des Quarts. Au sommet d'une d'elles se voit de loin encadré d'un bouquet de sapin, un joli chalet, où on parvient par des sentiers tracés en zigzag, de sa balustrade s'étend une vue superbe, splendide panorama, découvrant bien au loin, tous les méandres où serpentines dessinant les rives bien boisées de la Teyssonne.

À côté est le mont du Chatelard, du dérivé de Château ; car on sait qu'il y en avait un détruit par les Arvernes se battant avec les Bourguignons.

L'Histoire du Forez par La Mure, déposée à la salle de la Diana à Montbrison rapporte un fait à ce sujet.

Au-dessous se trouve le Grand Vieux Moulin dit du Gouffre d'Enfer, à proximité également une Gorge très étroite, hérissé de massifs, rochers très propice à être utilisée pour un magnifique barrage usinier, de canalisation et d'électricité.

Au N. Ouest sur un plateau élevé on trouve le Gros village des Rébruns comprenant plus d'une vingtaine de feux d'une population de 120 à 130 personnes. Il possède le bois Communal de Fréchy. Le maire actuel de Changy habite ce village.

Il y a à Changy des Coteaux de vignes dont le vin a sa renommée par les dégustateurs : ce sont les vins de Daury, des Vérons, de Gatilles, de Morange, du Cret, des Picardières, tous sur Coteaux.

L'autre partie de son territoire comprend une vaste plaine appelée les Plans à cause de sa configuration. Il s'y fait de belles récoltes de froment et autres céréales. Cette plaine a servi aux exercices des grandes manœuvres militaires. En 1879, Changy a logé ou cantonné 2 régiments d'infanterie, 4 batteries d'artilleries, une compagnie du génie, 130 officiers et l'État major logés chez les propriétaires (Général Février)

À l'extrémité Nord se trouve le Grand Étang dit d'Arçon, sur lequel les chasseurs peuvent tuer les canards sauvages, les sarcelles et les poules d'eau.

Le ruisseau d'Arçon le traverse, il limite les communes de Changy et de Vivans, il est aussi renommé pour ses écrevisses. À l'autre extrémité sud on y voit à Mariolles le moulin Odin mû par une turbine.

Les chemins sont bien mieux viables qu'autrefois ; on raconte qu'il y fallait double attelage pour amener de la forêt de Lespinasse un cent de fagots.

Les habitants sont tous plus ou moins aisés, ils possèdent en majeure partie un coin de terre et un morceau de vigne (suivant l'expression vulgaire) qu'ils travaillent avec soin. Leur occupation principale est le travail d'agriculture et de viticulture ; il n'y a pas de souffreteux. Aussi on les voit lever matin et coucher de bonne heure. Les femmes sont occupées, en outre de leur ménage, aux travaux de lainage.

Chez les métayers, autrefois, on ne mangeait que du pain noir comme la suie disait-on, de sarasin de seigle mélangé d'avoine, donc peu nourrissant. On n'y buvait du vin qu'aux jours de fête, aux jours de nivalas (?). Les enfants étaient souvent en loques, allaient la plupart du temps nu-pieds et fiévreux.

Les denrées ne se vendaient presque pas faute de débouchés, le bétail ne se vendait pas cher, on laissait de grandes parcelles de terrains incultes ou en friches.

Peu de prairies. Le grand nombre de maisons de campagne n'étaient même pas carrelées, les écuries peu spacieuses, mal aérées, malpropres souvent couvertes en chaume.

L'ouvrier ne gagnait que 0,75 ou 1 f par jour pendant les longues battaisons hivernales.

Tous les dimanches, les métayers se rendaient à la messe au bourg. Là, ils se réunissaient au cabaret, y buvaient beaucoup se rattrapant disaient-ils du manque de vin durant la semaine, dinaient bien, prenaient leur café, s'en retournaient bien tard souvent trébuchant. Il se mangeait ou s'emportait chaque dimanche 2 ou 3 douzaines de pains blancs.

Que se passait-il à la maison dans cet intervalle ?

La bonne ménagère restée seule avec ses mioches leur préparait pour leur dîner : une soupe, une marmite de pomme de terre ou quelques fois frites ou un morceau de matefin, avec un morceau de galette ou du fromage.

Ceci se racontait dernièrement entre quatre vieillards sur la place : « Te rappelle-tu, disaient l'un, de notre passé ? On n'était pas si heureux qu'à présent. Nos gars le seront plus que nous ».

Avec l'aide des voies ferrées de pénétration et celles de grandes et petites communications très améliorées et devenues plus nombreuses, il est survenu une très grande amélioration dans les campagnes

??? avantageux, nécessaire, ne faisant que s'accroître

Il serait encore mieux s'il y avait un peu plus de députés, propriétaires cultivateurs pour soutenir les intérêts de l'agriculture qui est pour ainsi dire l'âme de toutes les industries.

Les machines agricoles, telles que la faucheuse, la râteleuse, la moissonneuse-lieuse, la faneuse, et la battuse ont tout à fait transformé l'ancien système des travaux agricoles et surtout la charrue.

Le greffage a réparé les dommages causés par le phylloxera. Aussi les métairies ont bien changé d'aspect, elles sont bien mieux orientées, mieux bâties et tenues avec soin. Les cultivateurs aujourd'hui après avoir réglé, au café, leurs petits comptes de la semaine, ce qui est naturel, ne s'attardent plus les dimanches : ils rentrent dîner chez eux et après le dîner on prend le café en famille, celui que le père aurait pris seul suffit pour toute la maisonnée. Tous les bons cultivateurs ont su comprendre l'utilité et l'agrément surtout de cette nouvelle manière de vivre. On trouve maintenant dans toutes les fermes du bon pain, du vin et même du café. Le cultivateur a de nombreux outils à manier, ce qui fait le désennui (?) de ses travaux en plein air le principal entretien de la santé. Il a réduit le nombre des étangs insalubres et les a remplacés par de nombreux prés (plus d'un cent).

Changy est assez bien partagé sous le rapport de la situation géographique, agricole et viticole.

Sur la grande place, plane et bien unie, bien balayée, il se fait tous les dimanches jour de beau-temps, de copieuses parties de boules et de quilles après lesquelles on va au restaurant collationner joyeusement tous ensemble avec l'argent des parties faites.

Pour complément d'agrément, il lui manque une gare de chemin de fer, bien désirée depuis longtemps et avec de bonnes raisons, le bourg n'étant qu'à 150 mètres environ de la voie ferrée du P. L. M. et il faut faire 3 kilomètres pour aller à la plus près. Il n'existe pas un bourg si peuplé surtout le réseau qui soit si mal desservi.

Souvent nos Députés l'ont promise à chaque élection, et après ils l'ont toujours oubliée. Au début, elle était projetée à la Tannerie, si celle de La Pacaudière se fut faite à la Frairie, faute d'influence bien disposée ce projet a échoué.

Il y a une vingtaine d'année la Compagnie P.L.M. sur la demande d'une personne influente (Le Duc de Noailles) s'était décidée à l'accorder avec la condition de lui payer une somme de 10 000 f. Elle avait même fait faire une enquête sur le tonnage approximatif des marchandises à importer ou à exporter (j'y ai coopéré).

Les Conseillers municipaux de Changy et des Communes limitrophes intéressées ont été consultées mais au lieu de voter la somme demandée ils ont délibéré sur des emplacements différents. Alors la Co a dû se dire « je peux attendre que vous soyez d'accord » et ainsi ce projet est resté dans le panier des affaires tombées dans l'oubli, jusqu'à ce qu'il se trouve à nouveau des personnes influentes, bien disposées à rendre service aux habitants de Changy, privés d'une station bien utile à son progrès tant agricole que viticole en lui fournissant un débouché plus commode et moins onéreux.

Nos représentants de la Commune devraient essayer de faire ressusciter cette affaire en faisant inscrire à l'Histoire de Changy l'obtention d'une station bien désirée. Ce serait réellement un bienfait pour la localité et dont on ne pourrait qu'être très reconnaissant pour ceux qui l'auraient obtenue. Il est écrit qu'à force de demander on finit par obtenir avec du bon vouloir de la persévérance on parvient toujours à réussir.

Il y a à Changy 7 foires : la 1^{re} le 16 février, la 2^{me} une des plus importes, celle dite du Coucou, le 21 mars, la 3^{me} renommée pour la bovine, la 3^{me} le 16 avril, la 4^{me} le 15 mai, la 5^{me} le 5 septembre, la 6^{me} le 18 novembre, dite la foire des porcs, et la 7^{me} le 29^{bre} est la loue des domestiques.

Le Pont bascule communal placé sur la voirie est d'une grande utilité.

Tout près se trouve la cabine téléphonique.

S'il n'y a pas de station, il y a au moins des voitures à volonté. Il s'est créé une loué pour les vendeurs.

Le facteur des postes fait deux distributions de lettres par jour exceptés les jours fériés. Le garde-champêtre est à la fois cantonnier, monteur d'horloge, tambour de ville, afficheur public, balayeur des places, des classes et des rues.

Il ne faut pas oublier de citer l'existence de la belle Fanfare de Changy dite la « Teyssonnaise » dont la magnifique bannière dorée est chargée de nombreuses médailles décernées dans différents concours.

Elle a été créée par son premier président M. Corneloup, Maire. Elle compte plusieurs membres honoraires et plus d'une vingtaine d'exécutants sous la direction actuelle de M. Manigaud Fils.

Elle a été reconstituée sous la Présidence de M. Claudius Berthier, elle peut donc continuer de donner de charmants et très harmonieux concerts sur nos places publiques.

Enfin, il y a à Changy le Maire et son adjoint, et les dix autres conseillers municipaux, 2 prêtres, 2 instituteurs, 2 institutrices, 1 notaire assisté de son clerc, 2 meuniers, 2 boulangers, 2 bouchers, 1 charcutier, 6 épiciers, 2 quincailliers et marchand de graines, 1 plâtrier, 1 M^{re} maçon entrepreneur, 2 commissionnaires, 2 marchands de chapeaux, 3 tailleurs, 2 forgerons et maréchaux ferrants, 1 serrurier, 3 sabotiers, 1 ferblantier, 9 hôtels restaurants ou cafés, 1 charron, 2 tonneliers, 2 cordonniers et 2 bottiers, 1 voiturier à volonté, 1 charretier, 1 tailleur de pierre, 3 bouilleurs de crue, 1 receveur buraliste, 1 menuisier, 2 charpentiers, un jardinier, 3 perruquiers, 1 coquetier, des modistes, des tailleurs, des couturières, des tisseuses en soie et beaucoup d'ouvrières en lainage. (deux institutrices)

¹ ~~1 automobile les mardi, vendredi, dimanche et jours fériés allant et venant de Roanne 1914~~

Soyons toujours patients, sachons attendre et tout bien arrive, avec le temps et le progrès qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, insensiblement, surtout depuis le développement de l'instruction et par sa compagne inséparable et indispensable la bonne éducation, si nécessaire de nos jours.

Le Désir de l'auteur serait que ce petit ouvrage soit fait dans toutes les communes de France, mis en brochure afin d'être conservé dans les archives des Mairies où les habitants, les touristes, même les étrangers et les générations futures pourraient y puiser des renseignements utiles

Changy le 17 janvier 1907

A. Delorme

Instituteur

en retraite (en 1888)

*Officier d'Académie
(en 1913)*

*à Changy
(Loire)*

CHANGY

Alt. : 360 m ; *sup.* : 1364 ha ; *pop.* : 1012 h. (1851), 616 h. (1975), 593 h. (1982) ; *étymologie* : de **Changiaco** (1166), du nom d'homme latin **Candius** + suffixe **-acum** ; nom des habitants : les Changinois.

Dans le recueil des Chartes de Cluny un acte du 3 novembre 1166 mentionne pour la première fois l'église et l'hôpital de Changy (*Aecclesia de Changiaco in honore Matris Christi et capella de Hospitali in honore Sancte Mariae Magdalene*)

Plus tard apparaissent : *Agna de Changiaco* 1180, *Changiacus* 1316, *Vicaruis de Changy* 1357, *Ad Changiacum* 1437, *Chengy* 1507, *Changy* ou *Chanzi* vers 1780.

Ces documents attestent de l'ancienneté de l'hospice de Changy et de son église rattachée à Cluny. L'origine de Changy remonte à l'époque gauloise.

Des sites taillés, de pierres polies et des monnaies éduéennes auraient été mises à jour à Mariolles et à Véron.

L'élevage bovin

Changy est une commune agricole. Après avoir été au XIXe siècle un pays de céréales et d'une façon générale une zone de labours, la commune s'est tournée progressivement vers l'élevage charolais.

L'agriculture fait vivre 162 personnes réparties sur 50 exploitations totalisant 1104 hectares de S.A.U., dont 945 hectares de S.T.H. et 56 hectares de cultures fourragères. Le cheptel rassemble 1163 bovins mais seulement 113 vaches laitières.

Les vignes classées V.D.Q.S. sont peu étendues : onze hectares. Il y a un siècle, elles couvraient une superficie huit fois plus importantes.

Le village des Places

Le premier village de Changy s'élevait autrefois au lieu-dit les Places. Ce village – les Places de Changy –

particulièrement prospère au Moyen Age comprenait de nombreuses habitations, une église et un hospice. Le village fut détruit en 1441 par les Écorcheurs et les habitants le reconstruisirent à proximité immédiate du château-fort, lui-même rebâtie à la même époque. De ce château-fort, il ne subsiste rien aujourd'hui mais il existe dans le bourg quelques vieilles demeures du XIVe siècle et du X siècle aux façades typiques. (Sous les bâtisses modernes sont par ailleurs souvent visibles les murs épais et les voûtes de ce qui devaient être les fondations du village du Moyen Age).

En 1686, la justice de Charlieu fut transférée à Changy.

Devenue commune en 1791, Changy comme Saint-Bonnet-des-Quarts faisait vivre au siècle dernier de nombreux et habiles artisans (tanneurs, tisserands) qui utilisaient l'eau pure et douce des rivières pour travailler le cuir ou rouir le chanvre alors cultivé dans le pays.

François de Bouce, Seigneur de Poncenat

Parmi les seigneurs de Changy, le plus célèbre est sans doute François Boucé, appelé aussi capitaine de Poncenat. Farouche soldat et ardent défenseur de la Foi calviniste, il fut un des plus fidèles compagnons d'armes du terrible Baron des Adrets. (Sa mort, survenue dans son château de Changy en 1568, ne mit pas pour autant fin aux guerres de religion dans le pays).

Changy, c^{on} de la Pacaudière. — *Æcclesia de Changiaco in honore Matris Christi et capella de Hospitali in honore Sancte Mariæ Magdalene*, 1166 (Receuil des chart. De Cluny, t. V, p. 575). — *Aqua de Cangiacque que dicitur Tessona*, 1180 (*ibid.* t. V, p. 633). — *Mandamentum de Change*, 1223, copie du XVII^e s. (La Mure-Chantelauze, t. III, p. 40). — *Chengiacus*, 1316 (B 1852, f^o94 v^o). — *Ecclesia Beate Marie de Chengiacque*, 1320 (B 1853, f^o79). — *Harembourz de la Palice dame de Changie*, 1323 (Géraud Lavergne, *Le parler bourbonnais*, p. 54). — *Vicarius de Chanci*, 1357 (B1867, f^o62 v^o). — *Ecclesia Beate Marie Magdalenes Chengiaci*, 1403 (Invent. som., t. II, p. 204). — *Apud Chengiasssum juxta iter publicum tendens de Crozeto apud Sanctum Habundum Castri*, 1412 (B 1879, f^o169) — *Ad Changiacum*, 1437 (terr. Decani, f^o16). — *Le seigneur de Changy*, 1506 (B 2025, f^o5). — *Chengy*, 1506 (*ibid.* f^o236) — *Chengy*, 1507 (*ibid.* f^o438 v^o). — Changy, XVIII^e (Cassini).

Le bourg de Changy dépendait du diocèse de Clermont et de la province du Lyonnais. Son église, qui est citée parmi les possessions de l'abbaye de Cluny en 1166, devait avoir pour collateur le prieur d'Ambierle.

Primitivement sous le vocable de Sainte Vierge, vocable encore mentionné en 1320, l'église se retrouva dédiée à Sainte Marie-Madeleine en 1403. Il semble donc que l'exercice du culte s'exerçait au XV^e dans la chapelle de l'ancien Hôpital dédié à Sainte Marie-Madeleine, la disparition de l'église Notre-Dame pouvant s'expliquer par la guerre de Cent Ans (?).

La voie romaine de Roanne à Tourzy et l'ancienne route de Saint-Haon-le-Châtel à Crozet expliquent à Changy l'établissement de l'Hôpital signalé en 1166.

En 1789, Changy est dit : gros bourg, paroisse, château et baronnie dans le Lyonnais, diocèse de Clermont, archiprêtre de Cusset, élection de Roanne et

sénéchaussée de Lyon. Le prieur de Saint-Martin d'Ambierle nomme la cure.

En 1260, Raoul de l'Espinasse faisait hommage au comte de Forez du fief de Changy.

Rebrun, vill., c^{ne} de Changy. — *Le chemyn tendant d'Arson à Rebrun*, 1506 (B 2025, f^o5 v^o). — *Le villaige de Rebrun*, 1506 (*ibid.* f^o86 v^o). — *Rebrun*, XVIII^e s. (Cassini).

On a signalé, à Rebrun, des souterrains refuges.

Dictionnaire topographique du Forez et des paroisses du Lyonnais et du Beaujolais formant le département de la Loire par J.-E. Dufour, Macon, Imprimerie Protat Frères, 1946